



Bulletin Winkelois 2025

Réalisé et imprimé par le conseil municipal de Winkel – Photo de couverture : WEIMER Mathieu

Index

LE MOT DU MAIRE.....	3
TRAVAUX RÉALISÉS.....	4
PARVIS DE L'ÉGLISE et ARRIÈRE DE LA MAIRIE.....	6
RÉNOVATION DU MUR DU CIMETIÈRE.....	7
RÉNOVATION DU MUR À L'ENTRÉE DE LA RUE PRINCIPALE.....	9
Coût de ces trois chantiers.....	10
STRESSLA.....	11
Coût des travaux.....	13
PANNEAUX.....	13
FORAGES ALÉA MINIER.....	14
REMISE EN ÉTAT DU COURS DE L'ILL.....	16
BRÈVES (2025) DU CONSEIL DE FABRIQUE.....	17
Suite du feuilleton de la Chapelle Warth.....	17
Prochain ouvrage engagé pour 2026 :.....	17
INVESTISSEMENTS ET TRAVAUX EFFECTUÉS À LA BATTEUSE EN 2025.....	18
LOCATIONS DU CHALET FUSTE.....	18
REPAS PERSONNES ÂGÉES.....	19
AMICALE DES DONNEURS DE SANG DE RAEDERSDORF.....	20
DONNEURS DE SANG BÉNÉVOLES DE WINKEL.....	21
PRÉSENTATION D'OUVRAGES DU GROUPE D'HISTOIRE LOCALE.....	23
VÉLO CLUB.....	24
HAUT – RHIN PROPRE.....	25
ÉCOLE ROBELIN.....	26
UN CRI D'INDIGNATION FACE AUX DÉCHETS.....	28
ANALYSE DE L'EAU POTABLE.....	29
DATURA : ATTENTION DANGER !.....	30
CHÈQUE ÉNERGIE.....	31
PEFC EN UN COUP D'ŒIL.....	32
ÉLECTIONS MUNICIPALES MARS 2026.....	34
ÎLOT DE SÉNESCENCE.....	35
LA CHASSE.....	36
VALORISATION DES DÉCHETS.....	37
SERVICE D'ACCOMPAGNEMENT À LA RÉNOVATION.....	38
HÉBERGER LES FUTURS MÉDECINS.....	39
CAFÉ DES AIDANTS.....	40
ACTIONS CARITATIVES.....	40
TULIPES.....	40
OPÉRATION BRIOCHE 2025.....	40
LA LIGUE CONTRE LE CANCER.....	40
80° ANNIVERSAIRES.....	41
ÉTAT CIVIL 2025.....	42
GRANDS ANNIVERSAIRES 2026.....	43

LE MOT DU MAIRE



Chers concitoyens,

C'est avec un immense plaisir que je m'adresse à vous aujourd'hui. Ensemble nous avons formé une communauté dynamique et solidaire et c'est notre engagement commun qui a fait la force de notre village.

En cette période de grands changements et d'incertitude, j'aimerais prendre un moment pour revenir sur les nombreuses réalisations qui ont marqué notre commune ces six dernières années. L'équipe municipale vous a préparé un récapitulatif que vous trouverez à la page suivante.

J'ai eu l'honneur, tout au long de ce mandat, de servir notre communauté et de travailler à vos côtés pour améliorer notre cadre de vie. Je tiens à vous remercier sincèrement pour votre confiance, votre soutien et votre participation à la vie locale.

Après mûre réflexion, j'ai pris la décision de ne pas me représenter aux prochaines élections municipales. Je crois qu'il est important de laisser la place à de nouvelles idées, à de nouveaux projets et à de nouvelles énergies. Merci à chacune et chacun d'entre vous pour la confiance que vous m'avez accordée au fil de ces années.

Je souhaite également adresser mes plus sincères remerciements aux membres du conseil municipal. Votre dévouement, votre disponibilité et votre engagement envers notre commune ont été exemplaires. Chaque réunion, chaque décision prise et chaque projet concrétisé témoignent de votre volonté d'améliorer le cadre de vie des habitants.

Ensemble nous avons accompli tant de choses au cours de ce mandat. J'ai eu la chance de collaborer avec une équipe dynamique et passionnée. Votre écoute, vos idées ont permis de relever de nombreux défis. Merci à chacune et chacun d'entre vous pour votre travail, votre soutien et votre amitié.

Un grand merci également à Monique et Fernand Blind pour leur incroyable travail à la gestion de la salle des fêtes ; à Martine Froehly pour la gestion des locations du chalet Fuste. Votre travail et votre passion font vraiment la différence et permettent à de nombreux événements de se dérouler dans les meilleures conditions.

En cette période festive, je tiens à vous souhaiter un très joyeux Noël rempli de joie, de chaleur et de moments précieux en famille et entre amis. Que cette saison vous apporte bonheur et sérénité.

À l'approche de la nouvelle année, je vous souhaite également une très bonne année 2026, pleine de succès, de santé, de prospérité et que chacun de vos rêves se réalise.

Prenez soin de vous et de vos proches !

Votre Maire
Agnès Lorentz

TRAVAUX RÉALISÉS

2020

Rénovation intérieure de la chapelle Warth
Aménagement d'un terrain de pétanque
Mise en place d'une armoire à livres
Dissolution de l'Association Foncière

2021

Aménagement d'un parking à l'arrière au cimetière
Agrandissement du cimetière
Réalisation d'un columbarium, d'un jardin du souvenir et d'un ossuaire au cimetière
Mise en souterrain des réseaux électriques, télécoms et fibre ; rue de Lucelle
Rénovation du chemin Breitenweg
Réflexion du sol du dépôt communal
Entretien et nettoyage des gouttières de l'église
Isolation des combles et peintures à l'ancien presbytère
Mise en place d'un panneau décoratif à l'entrée du village
Réorganisation des archives communales et achat de rayonnages
Achat d'une saleuse pour le déneigement
Mise en place des vitraux de la chapelle Warth

2022

Rénovation des locaux de la mairie
Mise en place d'une porte coulissante pour la salle du conseil municipal
Achat d'une nouvelle table du conseil
Réparation d'une canalisation d'évacuation, rue de la Chapelle
Nouveaux lampadaires route de Lucelle
Remplacement des têtes de l'éclairage public par un système LED dans tout le village
Installation du coffret EBOO au terrain de foot pour l'atterrissage de l'hélicoptère du SAMU
Mise à disposition du conseil de fabrique de la salle au sous-sol de l'école
(pour le déménagement depuis l'ancien presbytère)
Mise en place de nouvelles signalisations dans le village
Participation à la construction de la nouvelle école à Ferrette

2023

Extension du réseau ENEDIS en sous-terrain dans la rue des Tilleuls
Rénovation de la conduite d'eau rue des Tilleuls
Installation de 2 portails au cimetière
Achat d'une armoire d'affichage au cimetière
Fermeture du Weyerla et réalisation de sondages
Mise en place d'une aire de jeux
Ouverture de notre nouvelle école à Ferrette

2024

Aménagement des nouveaux carrefours à l'entrée du village et au centre du village
Aménagement d'une aire de covoiturage
Remise en état de plusieurs chemins communaux
Mise en place de concessions au cimetière
Réparation d'un affaissement dans la chaussée, rue Principale
Nettoyage des abords de la chapelle
Renaturation d'une mare forestière
Élagage des tilleuls au Bildstoeckle
Nettoyage de la Batteuse
Enquête publique concernant l'assainissement non collectif
Rédiger le PCS (Plan communal de sécurité)
Rédiger le DICRIM (Document d'information communal sur les risques majeurs)

2025

Recensement de la population
Réfection du parvis de l'église
Consolidation du mur du cimetière
Réfection du mur à l'entrée du village
Reprise des bordures route de Ferrette
Aménagement d'un plateau sur-élevé route de Ferrette
Réalisation de forages concernant l'aléa minier
Entretien de divers fossés
Rénovation des berges de l'ILL



PARVIS DE L'ÉGLISE et ARRIÈRE DE LA MAIRIE

Des travaux de renouvellement du parvis de l'église ont eu lieu durant cette année.

Le parvis avait un problème important concernant l'infiltration de l'eau de pluie derrière le mur situé en haut des escaliers d'accès à l'église qui pouvait entraîner des dommages sur la structure du mur. L'eau peut s'accumuler et créer une pression ; à force de gel et de dégel cela affaiblit les matériaux du mur, le rendant susceptible de se fissurer ou de s'effondrer.

Ces travaux consistaient à enlever les enrobés existants envahis par la mousse, à poser une file de pavés afin d'empêcher l'eau de s'infiltrer contre le mur, puis à remettre en enrobés pour améliorer l'esthétique et la durabilité de cet espace.



La petite place entre l'école et l'église avait également besoin d'entretien. Elle était envahie de mousse et le revêtement était fissuré et dégradé.

Le renouvellement de ces enrobés a été réalisé en même temps que celui du parvis.

À l'arrière de la mairie, des deux côtés de l'escalier nous avons constaté un affaissement de 25 cm ce qui pouvait poser des risques pour la sécurité des utilisateurs. D'autant plus qu'on ne pouvait pas savoir ce qu'il y avait dessous.



Des affaissements peuvent être dû à plusieurs facteurs tels que ; l'usure naturelle, les variations climatiques, des problèmes d'infiltration d'eau ou la rétraction d'argile du sous-sol. Finalement nous avons découvert la seule cause : c'est une rétraction du sol qui a causé ces désordres.

Les tassements ont été comblés, compactés puis remis en enrobés.



RÉNOVATION DU MUR DU CIMETIÈRE

Des travaux de rénovation du mur en pierres de taille situé au milieu du cimetière ont eu lieu. Ce mur qui fait partie de notre patrimoine communal, en raison de son état de dégradation, nécessitait d'être rénové.

Au fil du temps, les intempéries et l'usure naturelle ont affaibli, fissuré certaines pierres et dégradés les joints.



Ceci entraîne des infiltrations d'eau et cause des dommages. Certaines pierres présentaient des fissures et des éclats qui compromettent l'intégrité du mur. Il a fallu procéder à leur remplacement.

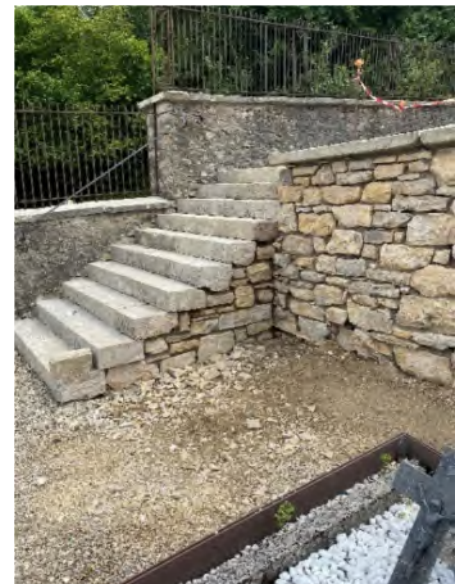


La rénovation permettra de renforcer la structure et d'assurer la stabilité du plateau supérieur du cimetière.

La rénovation a inclus des travaux pour améliorer l'étanchéité du mur.



L'escalier supérieur du côté gauche présentait aussi des signes d'usure qui le rendaient dangereux pour les usagers. En premier lieu il a fallu enlever la souche du grand thuya jouxtant l'escalier qui a été abattu il y a quelques années, puis complètement démonter l'escalier. Des mouvements, des affaissements et les grosses racines de cet ancien arbre ont affecté toute sa structure.





Nous avons renforcé les fondations, stabilisé les éléments pour assurer sa tenue et mis en place un chaînage sur les 30 cm supérieurs du mur.

Pour la finition du mur, les couvertines en pierre ont été remises en place. Un grand nombre d'entre elles ont pu être réutilisées, les couvertines endommagées ont été remplacées.

Les couvertines empêcheront l'eau de pluie de s'infiltrer dans les joints et les pierres. Elles apporteront une finition soignée du mur tout en préservant son caractère architectural.



Profitant de ces travaux, le mur d'enceinte du haut a également été réparé, ravivé et recouvert de couvertines. Celles-ci étant devenues fragiles et perméables.



RÉNOVATION DU MUR À L'ENTRÉE DE LA RUE PRINCIPALE

Un problème similaire tel que celui du mur du cimetière se posa pour le mur en pierres à l'entrée du village. Avec le temps, le mur s'est détérioré et s'est en partie effondré en raison de l'humidité, de l'usure naturelle, des intempéries et des différents travaux avoisinants qui ont affaibli sa structure.



Les travaux préparatoires ont consisté à :

- la dépose des enduits, le dégarnissage des joints
- la dépose des pierres dégradées
- l'étaieage des zones instables.



Le remontage du mur en pierres anciennes, pierre par pierre, est un travail minutieux nécessitant de la patience et des compétences en maçonnerie.

Par la suite les pierres ont été nettoyées à l'aide d'un nettoyeur à haute pression.

Une fois toutes les pierres en place, du mortier de chaux fut appliqué dans les joints pour assurer la solidité du mur.

Comme finition, des couvertines en pierre ont été posées sur le haut du mur pour protéger la structure et lui donner un aspect fini.



Coût de ces trois chantiers

Mur du Cimetière

Ets SEN de Waldighoffen TTC	60 879,00 €
TVA récupérable en 2027	-8 137,00 €
Concessions mises en place	-38 000,00 €
Reste	<u>14 742,00 €</u>

Parvis de l'église

DCGM Bruetschy de Schlierbach TTC	25 292,00 €
TVA récupérable en 2027	-3 380,00 €
Reste	<u>21 912,00 €</u>

Mur à l'entrée de la rue principale

Ets SEN de Waldighoffen TTC	53 291,00 €
TVA récupérable en 2027	-7 123,00 €
Reste	<u>46 168,00 €</u>

Pour l'ensemble de ces 3 chantiers totalisant : 82 822,00 €

Nous avons obtenu 2 subventions :

de la CEA -51 060,00 €

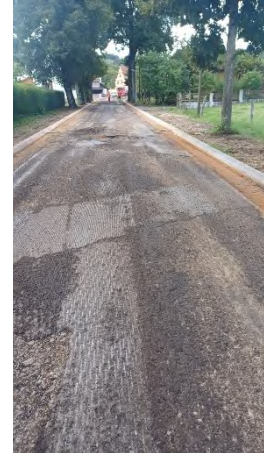
de la Région Grand Est -10 000,00 €

Reste à charge de la commune 21 762,00 €



STRESSLA

Un beau jour de l'année dernière la CEA nous annonce que des travaux seront réalisés sur la RD 432 que nous appelons Route de Ferrette. Cette route était vraiment en mauvais état et nécessitait de l'entretien ; cela consistait à décroûter l'enrobé et la remise d'une nouvelle couche de bitume. Ceci est totalement à la charge de la CEA.



Nous devons prendre une décision :

- soit nous laissons les anciennes bordures complètement endommagées en place et ne remplaçons que celles qui étaient vraiment cassées
- soit nous changeons complètement toutes les bordures et en installions des neuves.

Le conseil municipal a délibéré et décidé que toutes les bordures seront neuves.

Toutefois nos finances nous limitant sur l'année 2025 nous ne pouvons envisager que la réfection de la moitié de la rue.

La remise à neuf des bordures vise à restaurer leur fonctionnalité et leur apparence. Les bordures jouent un rôle important en délimitant la chaussée, en guidant les usagers de la route.



Avant de commencer les travaux, une inspection est réalisée pour évaluer l'état des bordures. Cela inclut la détection des fissures, des éclats, des affaissements, ou tout autre dommage causé par le temps, le passage des véhicules, ou des travaux antérieurs.

Les bordures étant trop endommagées, elles doivent être complètement remplacées. Cela implique de retirer l'ancienne bordure, de préparer le lit de pose, puis d'installer la nouvelle bordure.

Un autre point essentiel était la mise à niveau des grilles de siphon et des couvercles en fonte pour garantir un bon drainage des eaux pluviales et prévenir les inondations.

Nous avons également fait mettre en place des gaines pour l'acheminement futur de câbles électriques et des télécommunications ; le tout se trouve dans une tranchée en travers de la route. Des deux côtés de la tranchée un regard avec un couvercle en fonte récupéré où aboutissent les gaines en attente de leur utilisation ont été placés.



Afin de ralentir la vitesse excessive dans cette rue, le Conseil Municipal a décidé de la mise en place d'un plateau surélevé.

Le plateau surélevé vise à réduire la vitesse des véhicules en forçant les conducteurs à ralentir à l'approche de zones sensibles, améliorant ainsi la sécurité des riverains, des piétons et des cyclistes.

Ce travail consistait :

- à la démolition et l'évacuation de la couche de base de la voirie existante
- au déplacement et au remplacement des siphons et des grilles existants et leur bétonnage (les anciens étaient totalement détruits)
- à la pose de bordures et de pavés en fil d'eau et la mise en enrobés des rampes d'accès et du plateau.

Le plateau est équipé de panneaux de signalisation et des marquages au sol pour avertir les conducteurs de la réduction de vitesse à 30 km/h.

Les finances de cette année ne nous permettaient point de réaliser les travaux sur toute la longueur de la route. En accord avec la CEA, la suite de ce chantier de la route de Ferrette aura lieu au printemps 2026 et ceci jusqu'au panneau d'entrée du village.



Coût des travaux

Rue :

DCGM Bruetschy de Schlierbach

71 315 € TTC

TVA récupérable en 2027

-9 532 €

Reste à charge de la commune

61 783 €

Plateau surélevé :

DCGM Bruetschy de Schlierbach

32 983 € TTC

TVA récupérable en 2027

-4 408 €

Subvention CEA au titre des amendes de police

-13 743 €

Reste à charge de la commune

14 832 €



PANNEAUX

Deux panneaux « Voie sans issue » ont été mis en place aux débuts des rues : des Vergers et de la Sablière



FORAGES ALÉA MINIER

Au début de l'année 2023, l'Etat nous a annoncé un aléa minier dans une grande partie de la rue de la Promenade et jusqu'au-delà de la rue de Ferrette.

Cet aléa se réfère à l'exploitation de minerai de fer qui eut lieu il y a plus de 200 ans. A cette époque il existait des puits et des galeries dans notre sous-sol ; ce qui pourrait inclure des phénomènes tels que l'effondrement de terrains, la dégradation de maisons, des fissures qui apparaissent sur les façades.

Et l'impact sur la population n'est pas neutre :

- les bâtiments perdent de leur valeur
- les terrains constructibles avant ne le sont plus désormais
- il y a interdiction d'agrandir les bâtiments, de les surélever.

Pour toutes ces raisons l'État nous a signifié cet aléa minier et à partir de cette date il ne prendra plus aucun risque à sa charge.

Grâce à l'investissement et à la disponibilité de Monsieur le Sous-Préfet Jean-Marie Wendling il nous fut accordé une subvention de 170 000 € pour réaliser des forages.

L'objectif de ces forages était de confirmer l'existence de galeries souterraines. Si la présence d'une galerie était avérée, il faudrait évaluer sa stabilité et sa sécurité pour envisager d'éventuelles inspections à l'aide d'une caméra.

La Société Hydrogéotechnique d'Anjouley fut retenue pour réaliser 13 forages dans le but de trouver des galeries souterraines vides. Les foreuses sont descendues jusqu'à 35 m de profondeur.

Aucun des 13 forages n'a abouti sur du vide.

La dernière opération effectuée fut le carottage.

Le carottage est une méthode d'exploration géotechnique qui consiste à prélever des échantillons de sol ou de roche également jusqu'à 35 m de profondeur. Le carottage vise à analyser les matériaux du sous-sol pour comprendre leur composition, leur structure, et leurs propriétés physiques et mécaniques.

On utilise un carottier pour percer le sol. Le carottier est équipé d'une couronne de forage qui permet de retirer un cylindre de sol.

Une fois le carottage effectué, le cylindre de sol est extrait. Les échantillons prélevés sont ensuite analysés en laboratoire pour déterminer leur composition (argile, sable, gravier, roche, etc.), leur teneur en eau, leur densité, et d'autres propriétés géotechniques (résistance, compressibilité, etc.).

Ces analyses permettent d'évaluer la portance du sol, ce qui est crucial pour le dimensionnement des fondations et des infrastructures. Les données recueillies sont interprétées pour fournir des recommandations sur la conception et la construction, ainsi que sur les éventuelles mesures à prendre pour assurer la stabilité et la sécurité des ouvrages.

Le carottage est un outil essentiel pour réduire les risques lors de la construction, en fournissant des informations précises sur les conditions du sol et en permettant d'adapter les projets aux réalités géologiques. En résumé, le carottage est une technique d'investigation du sous-sol qui permet de recueillir des données cruciales pour la planification et la réalisation d'éventuels projets d'ingénierie et de construction.





La mission de l'entreprise Hydrogéotechnique dans le cadre de la recherche de cavités minières est à présent terminée. Un rapport nous a été remis ainsi qu'à la DREAL.

La présente mission exclut tout avis sur le maintien ou le levé de l'aléa minier des parcelles concernées. Cet avis devra être donné par les autorités compétentes, c'est-à-dire la DREAL.

WINKEL (68) – Recherche de cavités minières

2.2. IMPLANTATION ET CALAGE ALTIMÉTRIQUE

Le plan d'implantation des sondages est fourni ci-après. Ils ont été implantés conjointement avec la DREAL et la Mairie.



Plan d'implantation des sondages

REMISE EN ÉTAT DU COURS DE L'ILL

Le mur le long de l'Ill, en aval de la chapelle Warth, est en train de s'écrouler à cinq endroits différents sur approximativement 25 m en sachant qu'il soutient un chemin qui longe cette dernière.

Après maintes relances lors des réunions du Syndicat de l'Ill, pour avoir des informations sur le début des travaux, ce fut enfin projeté en 2025.

A la dernière réunion du 16/10/2025, n'ayant toujours aucune réponse à notre demande, nous les avons interpellés une fois de plus. Leur réponse fut que c'était trop tard pour cette année, car les poissons vont frayer à partir du mois de novembre.

Nous les avons mis au défi de trouver des poissons dans l'Ill à Winkel.

Le 17/10/2025, une information de leur part nous a été notifiée sur l'intention de commencer les travaux dans les prochains jours.

Le 27/10/2025, les travaux de remise en état étaient déjà terminés.

Le syndicat de l'Ill investit 1 million d'Euros dans le Haut-Rhin chaque année, pour assurer divers travaux d'entretien le long des cours d'eau.



Die Obere Ill Quelle

BRÈVES (2025) DU CONSEIL DE FABRIQUE

Suite du feuilleton de la Chapelle Warth

Après le débroussaillage de l'automne 2024, nous avons entrepris la réfection de l'extérieur de la Chapelle (toiture, auvent, peinture).

L'entreprise VOGEL d'Attenschwiller a remis en état la charpente, prête à recevoir des tuiles plates neuves de type local. Cette même entreprise a réalisé un auvent en bois destiné à protéger la porte exposée aux intempéries.

L'entreprise de zinguerie ROMANI de Didenheim a reposé les chenaux en cuivre et a couvert l'auvent d'un « chapeau » en cuivre du plus bel effet !

Des travaux de maçonnerie ont été réalisés par l'entreprise locale FUETTERER.

Enfin, nous avons profité de l'échafaudage pour repeindre les murs et la façade de la chapelle, travaux réalisés par notre concitoyen Jean Schmitt de l'entreprise de peinture André SCHMITT de Sausheim.

Notre chapelle était donc prête à être « re-bénie » par le Père Cyrille Lutz, début septembre, après la messe dominicale. Un apéritif festif dans « l'herbe » le long de l'Ill a clos les festivités. Merci à Mme le Maire, Agnès Lorentz, d'avoir mis son terrain à notre disposition !

Prochain ouvrage engagé pour 2026 :

Un auvent « monumental » pour abriter la porte d'entrée de l'église St Laurent. L'entreprise PRACHT de Levoncourt, avec le concours des Compagnons du Devoir, travaille d'arrache-pied à l'élaboration d'une structure originale.



INVESTISSEMENTS ET TRAVAUX EFFECTUÉS À LA BATTEUSE EN 2025

26/02/2025 : Refaire la peinture à l'identique et raviver à certains endroits à l'intérieur de la salle, par l'entreprise André Schmitt de Winkel

6 179,15 € HT

7 414,98 € TTC

03/06/2025 : Curage des canalisations et vidange des fosses, par Sani- Curage de Tagolsheim,

600,00 € HT

720,00 € TTC

08/07/2025 : Installation d'un adoucisseur d'eau KINETICO Mach 2050 S par la société Billard & Lang de Habsheim,

2 608,33 € HT

3 130,00 € TTC

15/07/2025 : Installation d'un tubage dans le conduit de fumée de la chaudière qui alimente la salle, par Ramonage Service Viennot Frères de Joncherey,

2 099,72 € HT

2 519,66 € TTC



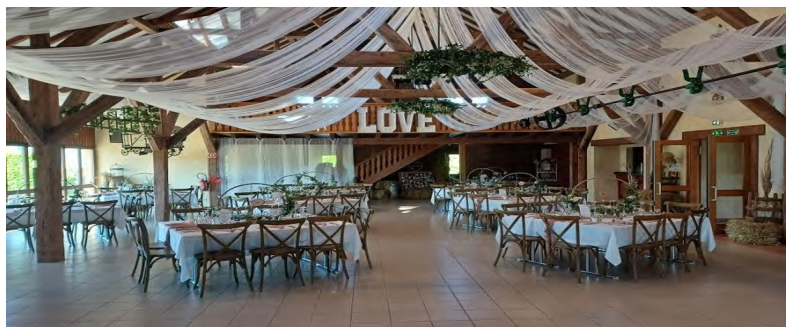
Se rajoute l'entretien régulier de la salle et des abords,

Sans compter 1600 à 1800 litres de fioul pour le chauffage et le hors gel,

Michel Grandgirard effectue annuellement la taille des charmes autour de la Batteuse. Leur aspect particulier est très apprécié par les photographes lors des mariages.

La société Sens et Jardin, (Maxime Loos et Frédéric Blind) s'est occupé de la remise en état des jardinets extérieurs.

Investissements et travaux à prévoir à la Batteuse en 2026



Si les finances le permettent nous prévoyons le remplacement de la grande baie vitrée en menuiserie bois-alu, par la Menuiserie Muller de Seppois-le-Haut.

LOCATIONS DU CHALET FUSTE

Les locations de notre Chalet FUSTE nous ont rapporté :

31 locations en 2024

7 350 €

41 locations en 2025

9 850 €

REPAS PERSONNES ÂGÉES

Le 12 janvier 2025 notre commune a eu le plaisir d'organiser le traditionnel repas annuel dédié aux personnes âgées. Cet événement, qui rassemble nos aînés, est l'occasion de célébrer la richesse de leur expérience et de renforcer les liens au sein de notre communauté.

Dès leur arrivée, les invités ont été accueillis par les membres de l'équipe municipale. Une ambiance conviviale et chaleureuse régnait dans la salle, décorée avec soin pour l'occasion. Les participants ont pu échanger des salutations et partager des souvenirs, créant ainsi une atmosphère joyeuse.

Le repas, préparé par le Restaurant aux deux Clefs de Mœrnach, a ravi les papilles de tous. Chaque bouchée était une invitation à la convivialité et à la joie de se retrouver ensemble.

Au-delà du repas, cet événement a été l'occasion de moments de partage et d'échanges soulignant l'importance de nos aînés dans la vie de la communauté.

Le repas des personnes âgées est un moment fort de notre calendrier communal, un moment où l'on célèbre la vie, l'amitié et le partage. Nous tenons à remercier tous ceux qui ont contribué à la réussite de cet événement, ainsi que nos aînés pour leur présence et leur sagesse.

Nous espérons les retrouver l'année prochaine pour une nouvelle édition tout aussi mémorable !



AMICALE DES DONNEURS DE SANG DE RAEDERSDORF

Dimanche 18 mai 2025, l'Amicale des donneurs de sang de Raedersdorf a fêté son 50^{ème} Anniversaire



C'était l'occasion de remercier les donneurs méritants du secteur qui englobe les communes de Raedersdorf, Sondersdorf, Ligsdorf, Bendorf, Winkel et Lucelle. Dommage que la présence des invités n'était pas à la hauteur de nos espérances.

Pour info l'Amicale de Ligsdorf a été dissoute cette année.

Déroulement des festivités, remise de diplômes à 11 h par Madame Elisabeth Meister présidente de l'Amicale de Raedersdorf, déléguée de Secteur et par quelques maires des villages concernés, suivi d'un apéritif offert par l'Amicale de Raedersdorf. Un repas pour une soixantaine de personnes, a été proposé, jambon braisé, buffet de crudités et gratin dauphinois, salade de fruits. Étaient invités toutes personnes donneurs de sang, ou personnes qui soutiennent les valeurs éthiques liées aux dons de sang.

Des diplômes aux donneurs de sang méritants pour l'année 2025 :

- Barnabé Umbrecht
- Manuel Fuetterer
- Jérémie Fankhauser de Lucelle

Nous tenions tout particulièrement à faire passer un message de personnes ayant dues être transfusées et de vous faire part de l'importance des dons qui ont contribué à ce qu'elles soient encore avec nous aujourd'hui.

Si un jour, nous avons besoin d'une transfusion, ne serions-nous pas contents de trouver ce sang à disposition ?

Donner son sang prend une petite heure de notre vie et permet d'en sauver trois. N'hésitez pas à donner et faire passer le message.

Les dates des collectes du secteur pour l'année 2026 sont :

- Vendredi 27 mars à Winkel
- Vendredi 10 juillet à Raedersdorf
- Vendredi 11 septembre à Winkel
- Vendredi 04 décembre à Raedersdorf



Président de l'Amicale
de Winkel, Blind Fernand



DONNEURS DE SANG BÉNÉVOLES DE WINKEL

C'est en 1971 que sont reçus les premiers dons de sang à Winkel.

Sous l'impulsion de M. Doebelin, chef de corps des sapeurs-pompiers d'Oltingue, et de M. Joseph Schmitt, chef de corps de Winkel, ainsi que de M. Joseph Egenschwiller, adjoint au maire, une réunion publique a été organisée au restaurant Au Bœuf afin de planifier des collectes de sang.

Il existe en effet une « banque du sang » dans chaque village. Un besoin urgent de sang est nécessaire à M Martin Munch. Il était de tradition que les familles nécessiteuses se mettent en quête de sang en organisant des collectes locales.

À la suite de ces événements, M. Aimé Schmitt, responsable de la Croix-Rouge locale et donneur de sang chez Peugeot Sochaux, ainsi que M. Fernand Juen, secrétaire de mairie organisent la première collecte à Winkel.

Le comité des donneurs de sang bénévoles de Winkel est créé le 8 janvier 1993.

Président :	Schmitt Aimé
Vice-président :	Lang Claude
Secrétaire :	Blind Fernand
Trésorier :	Munch François
Assesseurs :	Umbrecht Hubert, M. le curé Schmitt Hubert, Fuetterer Joseph, Schmitt François, Egenschwiller Fabienne.

Les collectes sont effectuées dans des véhicules aménagés de l'EFS. (Établissement français du sang).

En 1995, les premiers dons de plasma ont été effectués dans la commune, accompagnés de repas organisés par le comité.

Le 1er février 2007 un nouveau comité prend ses fonctions suite au décès du Président M. Aimé Schmitt fin 2006.

Président :	Blind Fernand
Vice-président :	Lang Claude
Secrétaire :	Simon Anne
Trésorier :	Munch François
Assesseurs :	Chiappini Sandrine, Umbrecht Hubert, Fuetterer Joseph, Schmitt François, Simon Francis, Kempf Philippe, Kugler Grégory.

Les médaillés du don du sang sont honorés lors des vœux de la municipalité en début d'année.

En parallèle, tous les ans à partir de 2007, à l'initiative du Dr. Umbrecht Hubert, sont organisés à la salle de la Batteuse des conférences-débats sur différents thèmes concernant les domaines de la santé avec la participation d'experts externes selon le sujet.



Depuis 1993, le comité organise régulièrement diverses manifestations dans le village, telles que des courses de brouettes et bal, des expositions de photos anciennes et des repas, des sorties pédestres avec repas, ainsi que des expositions des métiers d'antan avec l'aide du groupe d'histoire locale.



Depuis 2007, les donneurs de sang organisent chaque année la vente de 96 bouquets de tulipes au profit de l'Institut de Recherche en Hématologie et Transplantation de Mulhouse.

Nous vous remercions pour votre soutien continu.

Depuis 2012, Fernand a pris le relais de M. Misslin Christian de Werentzhouse et de M. Rey de Fislis pour assurer la réception et la distribution des cartons de tulipes dans 8 villages environnants.

Voici la composition du comité actuel :

- | | |
|------------------|---|
| Président : | Blind Fernand, |
| Vice-président : | Kempf Philippe |
| Secrétaire : | Deneux Gérard |
| Trésorier : | Schmitt Geoffroy |
| Les assesseurs : | Bové Michael et Marion,
Fuetterer Joseph,
Kempf Irina,
Lang Claude,
Munch François,
Schmitt François,
Umbrecht Barnabé,
Umbrecht Hubert. |

Pour tous renseignements sur les dons de sang vous pouvez consulter www.dondusang.net



Nous exprimons notre sincère gratitude à la municipalité pour la mise à disposition gratuite et continue des bâtiments et infrastructures.

Le président
Blind Fernand

PRÉSENTATION D'OUVRAGES DU GROUPE D'HISTOIRE LOCALE

Samedi 29 mars à la salle la Batteuse eut lieu la présentation de deux ouvrages, « La seigneurie et le château du Morimont » de Gérard Munch et « Les cahiers d'histoire du pays de Ferrette N°6 », organisée par le groupe d'histoire locale de Winkel et le Cercle d'histoire de Hégenheim.

Les intervenants :

M. Christophe Sanchez, président du Cercle d'histoire de Hégenheim et M. Paul Bernard Munch, président de la Société d'Histoire du Sundgau ainsi que les auteurs : M. Michel Adam, Mme Geneviève Deneux, Mme Jeanine Frauenfelder, M. Philippe Lacourt.



Une soixantaine de personnes étaient présentes dont plusieurs élus du Sundgau.

Pour clore, le Cercle d'histoire de Hégenheim a offert le verre de l'amitié, permettant ainsi aux intervenants de partager leurs connaissances en toute convivialité au public passionné d'histoire.

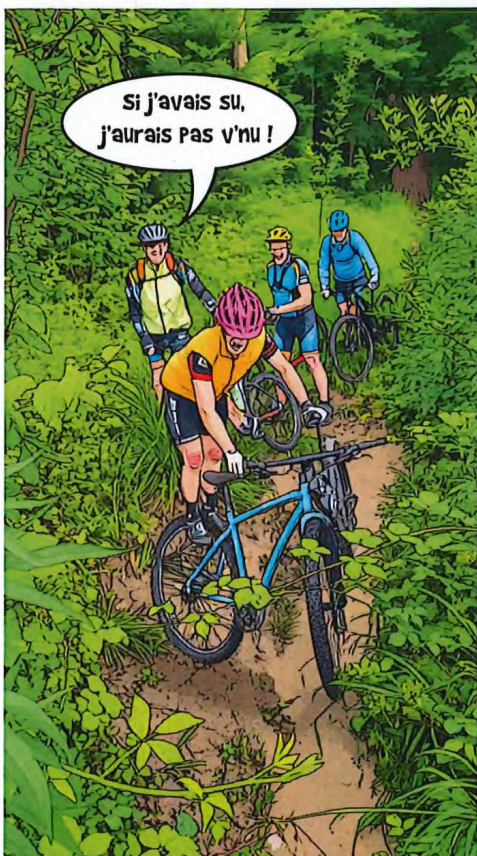




VCI WINKEL



VOUS SOUHAITE DE JOYEUSES FÊTES !!!



HAUT – RHIN PROPRE

Un grand merci pour votre engagement !

Chers bénévoles,

Nous tenons à vous exprimer notre plus sincère gratitude pour votre participation au ramassage de déchets qui a eu lieu le 5 avril 2025. Grâce à votre dévouement et à votre esprit d'équipe, notre commune est devenue un endroit plus propre et agréable pour tous.

Votre engagement envers l'environnement et votre volonté de contribuer à embellir notre village sont vraiment admirables. Chaque geste compte et vous avez montré l'exemple en donnant de votre temps. Si le même civisme tenait à cœur à toute la population, ce travail serait inutile.

Nous espérons vous revoir l'année prochaine et vous remercions encore une fois pour votre précieuse contribution.

Avec toute notre reconnaissance,



ÉCOLE ROBELIN

Le début d'année au Pôle scolaire Robelin de Ferrette

Septembre



Journée sportive dans le cadre de la semaine nationale du sport.

Un grand merci à l'association « Semeurs de liens » pour l'animation autour du jus de pommes.



Récoltes au potager de l'école.





Octobre



Une journée à la ferme de Bouxwiller pour les maternelles et les cycles 2.



Visite de l'écomusée pour les cycles 3.

La semaine du goût.



Journée de prévention contre les moqueries et les exclusions.

Novembre

moqueries réfléchir
 respect affronter combattre
 inviter répétition blesser
 parler partager attentif
 regarder intéresser violence
 tolérance arrêter accepter signaler
 aimer aider stop appeler
 différences interpellier
 tristesse
 consoler



UN CRI D'INDIGNATION FACE AUX DÉCHETS

Saviez-vous que chaque année nous trouvons d'énormes tas de déchets dans nos forêts ?

Pour n'en résumer que quelques-uns :

- un tas de pavés en béton déchargé sur un chemin forestier,
- un tas de déchets provenant d'un appartement vidé dans la précipitation, avec tous les accessoires d'une culture de cannabis,
- un coffre-fort,
- des sacs remplis de bouteilles vides déposés devant le container à verre,
- et je ne résume même pas tous les sacs trouvés ici ou là, ni tous ceux ramassés le jour du Haut-Rhin propre,
- un tas de pommes-de-terre, env. 100 kg,

D'autant plus que le ramassage, le tri et l'élimination de tous ces déchets incombent à notre commune !

Il serait temps de prendre conscience que notre planète mérite mieux.

Ceci est inacceptable ! Comment rester silencieux face à une telle injustice ?

Je suis profondément indignée par ce manque de respect !



ANALYSE DE L'EAU POTABLE



Service Santé et Environnement
 Courriel : ARS-GRANDEST-DT68-VSSE@ars.sante.fr
 Téléphone : 03 69 49 30 41
 Fax : 03 89 26 69 26

COMMUNAUTE DE COMMUNES SUNDGAU
 Quartier Plessier
 BP19
 68131 ALTKIRCH CEDEX

EAUX DESTINEES A LA CONSOMMATION HUMAINE

COM. COM. SUNDGAU REGIE

Prélèvement et mesures de terrain du 02/12/2025 à 08h44 réalisés pour l'ARS Grand-Est par le laboratoire EUROFINIS

Nom et type d'installation : WINKEL (UNITE DE DISTRIBUTION)

Type d'eau : EAU DISTRIBUEE DESINFECTEE Motif de prélèvement : Résultats des analyses effectuées dans le cadre suivant : CONTRÔLE SANITAIRE FIXE PAR DECISION DE L'ARS

Nom et localisation du point de surveillance : DIST. WINKEL - WINKEL (ROBINET LOCAL A COTE DE LA MAIRIE - 28 RUE PRINCIPALE)

Code point de surveillance : 000001030

Type d'analyse : D1

Numéro de prélèvement : 06800184181

Référence laboratoire : 25M109195-006

Conclusion sanitaire

Eau d'alimentation conforme aux exigences de qualité en vigueur pour l'ensemble des paramètres mesurés.

PLV n° 06800184181

Mesures de terrain	Résultats	Unité	Limites de qualité		Références de qualité	
			Mini	Maxi	Mini	Maxi
CARACTERISTIQUES ORGANOLEPTIQUES						
Aspect (qualitatif)	normal	Qualitatif				
Odeur (qualitatif)	normal	Qualitatif				
Saveur (qualitatif)	normal	Qualitatif				
CONTEXTE ENVIRONNEMENTAL						
Température de l'eau	9,9	°C				25
EQUILIBRE CALCO-CARBONIQUE						
pH	7,5	unité pH			6,5	9,0
RESIDUEL TRAITEMENT DE DESINFECTION						
Chlore libre	0,17	mg(Cl ₂)/L				
Chlore total	0,20	mg(Cl ₂)/L				

PLV n° 06800184181

Analyse laboratoire	Résultats	Unité	Limites de qualité		Références de qualité	
			Mini	Maxi	Mini	Maxi
CARACTERISTIQUES ORGANOLEPTIQUES						
Coloration	<5,0	mg(Pt)/L				15,0
Turbidité néphélométrique NFU	0,1	NFU				2,0
MINERALISATION						
Conductivité à 25°C	500	µS/cm			200	1100
PARAMETRES AZOTES ET PHOSPHORES						
Ammonium (en NH ₄)	<0,05	mg/L				0,1
PARAMETRES MICROBIOLOGIQUES						
Bact. aér. revivifiables à 22°-68h	<1	n/mL				
Bact. aér. revivifiables à 36°-44h	<1	n/mL				
Bactéries coliformes /100ml-MS	<1	n/(100mL)				0
Entérocoques /100ml-MS	<1	n/(100mL)		0		
Escherichia coli /100ml - MF	<1	n/(100mL)		0		

Datura : Attention danger !

Le **datura** est une espèce végétale originaire du Mexique et du sud-ouest des États-Unis, qui a été introduite en Europe au XVIIIe siècle. **La plante pousse spontanément dans divers milieux**. Elle peut ainsi être retrouvée dans les prairies, zones abandonnées, décombres, friches, bords de routes/chemins... Aujourd'hui répandu en France, elle est avant tout considérée comme une mauvaise herbe dans les champs cultivés.

Le datura, de la même famille que les tomates, est connu pour la production de substances toxiques (alcaloïdes) qui sont présentes dans toutes les parties de la plante, en quantités variables (feuilles, fleurs et graines). **En cas d'ingestion, les symptômes apparaissent très rapidement**, en quelques heures. Leur gravité dépend de la quantité de substances toxiques ingérée, mais l'intoxication peut être mortelle. Elle peut être particulièrement sévère chez l'enfant.

C'est donc une plante toxique et envahissante.

Parmi les différentes espèces existantes, le datura stramoine fait partie de celles que l'on retrouve le plus en Grand Est.

Comment reconnaître le datura stramoine ?

Le datura stramoine est une plante luxuriante pouvant mesurer généralement entre 30 cm et 2 m de haut.



Comment agir ?

La lutte contre le datura stramoine est nécessaire, car c'est une **plante toxique et envahissante**. Elle peut être consommée accidentellement et provoquer d'importantes intoxications.

En cas de présence dans votre jardin, il est conseillé d'**arracher la plante, impérativement muni de gants**, avant l'apparition des graines. Si des graines sont présentes, il vaut mieux ne rien faire, pour éviter de disséminer la plante.

Si elle est observée dans un lieu public (sentier, rond-point...), **il est recommandé de prévenir la commune**

Les daturas toujours en vente libre

Les daturas représentent un genre de plantes bien connu pour leurs **fleurs majestueuses en forme de trompettes**. Malgré une **toxicité connue**, des espèces horticoles sont cultivées et ornent malheureusement parfois certains **espaces verts et jardins d'amateurs**, voire s'en échappent.

Elles sont toujours **vendues en jardinerie** et depuis le 1er juillet 2021, les distributeurs ou vendeurs de végétaux sont obligés d'informer les acquéreurs sur la susceptibilité de ces plantes vivantes de porter atteinte à la santé humaine.

CHÈQUE ÉNERGIE

Chèque Énergie 2025 : ce qu'il faut savoir

Le chèque énergie, mis en place par l'État, est une aide financière destinée aux ménages modestes pour les aider à payer leurs factures d'électricité, de gaz ou certains travaux de rénovation énergétique. Voici les informations essentielles pour 2025 :

Quand vais-je recevoir mon chèque énergie ?

L'envoi des chèques énergie débutera à partir du 3 novembre 2025 pour les bénéficiaires identifiés automatiquement.

Si vous pensez pouvoir en bénéficier, vous pouvez vérifier votre éligibilité et faire une demande avant le 28 février 2026.



Comment faire la demande ?

Deux options s'offrent à vous :

1. Demande en ligne (recommandée)

Rendez-vous sur www.chequeenergie.gouv.fr en créant votre compte avec votre numéro fiscal.

Téléversez une seule pièce justificative :

→ Votre facture d'électricité (de moins de 3 mois) à votre nom, indiquant le numéro PDL/PRM et l'adresse de consommation.

2. Demande par courrier

Contactez l'assistance au 0 805 204 805 (appel gratuit) pour obtenir un numéro de ticket.

Complétez le formulaire disponible :

- Sur le site officiel, dans l'onglet « Documents disponibles »
- Dans les espaces France Services

Envoyez votre dossier à l'ASP avec :

- Formulaire complété
- Copie d'un justificatif d'identité
- Attestation de Contrat d'électricité (moins de 3 mois)
- Copie de votre avis d'impôt (année N-2)

Jusqu'à quand utiliser le chèque ?

Utilisation possible jusqu'au 31 mars 2027.

Les protections associées (ex. : interdiction de coupure) sont valables jusqu'au 30 avril 2026 (effet rétroactif au 1er avril 2025).

Besoin d'aide ?

Site officiel : www.chequeenergie.gouv.fr

Assistance téléphonique : 0 805 204 805 (service & appel gratuit)

PEFC EN UN COUP D'ŒIL



NOTRE MISSION : PRÉSERVER L'ÉQUILIBRE FORESTIER

PEFC certifie la gestion durable des forêts depuis 25 ans. En tant que Gardien de l'équilibre forestier, PEFC favorise l'équilibre entre les dimensions environnementales, sociétales et économiques de la forêt grâce à l'implication de 78 300 propriétaires forestiers et de plus de 3 200 entreprises en France.

La certification PEFC repose sur deux mécanismes complémentaires : la certification des forêts et la certification des entreprises qui transforment le bois afin d'assurer la traçabilité de la matière depuis la forêt jusqu'au produit fini.



UNE FORTE PRÉSENCE EN FRANCE ET À L'INTERNATIONAL

Une organisation territoriale spécifique à PEFC qui lui permet de s'adapter aux différents contextes forestiers nationaux, d'être au plus près du terrain et de contribuer à l'équilibre forestier.

À L'INTERNATIONAL

+ de 280 MILLIONS D'HECTARES DE SURFACE FORESTIÈRE SONT CERTIFIÉS PAR PEFC.

AVEC PLUS DE 56 PAYS MEMBRES, PEFC EST DÉPLOYÉ SUR TOUS LES CONTINENTS.

750 000 PROPRIÉTAIRES ENGAGÉS DANS PEFC

+ DE 20 000 ENTREPRISES CERTIFIÉES

EN FRANCE

+ DE 8,1 MILLIONS D'HECTARES

+ DE 5,7 MILLIONS D'HECTARES DE FORÊTS SONT CERTIFIÉS PEFC EN FRANCE MÉTROPOLITAINE ET 2,4 MILLIONS D'HECTARES EN GUYANE FRANÇAISE

SOIT

1/3 DE LA SURFACE FORESTIÈRE DE FRANCE MÉTROPOLITAINE.

+ de 80 000 PROPRIÉTAIRES FORESTIERS.

3 200 ENTREPRISES DE LA FILIÈRE FORÊT-BOIS-PAPIER.

3 RAISONS DE CHOISIR PEFC

DES VALEURS FORTES AU CŒUR DE LA DÉMARCHE PEFC

→ FIABILITÉ

Une certification délivrée et auditée annuellement par des organismes certificateurs indépendants

→ TRAÇABILITÉ

Le label PEFC garantit au consommateur que le bois utilisé provient de forêts gérées durablement et de sources contrôlées.

→ AMÉLIORATION CONTINUE

Avec des exigences révisées tous les 5 ans pour refléter les enjeux de terrains

UNE RÉPONSE AUX ATTENTES DES CONSOMMATEURS VIS-À-VIS DES LABELS

50 % des Français déclarent prêter attention désormais à de nouveaux critères de consommation comme la traçabilité des produits consommés (Étude Ipsos avec l'Observatoire E.Leclerc des nouvelles consommations, 2020).

58 % des Français estiment davantage se diriger vers une consommation responsable (Étude de Harris Interactive avec l'Observatoire Cetelem, 2020).

81 % des consommateurs dans le monde sont convaincus que les entreprises devraient contribuer à améliorer l'environnement (Nielsen Global Consumer Confidence Report, 2018).

Pour 84 % des Français, c'est le rôle des entreprises et des marques de communiquer sur leur responsabilité et leur engagement, au niveau social, économique et environnemental (l'Observatoire du Goodvertising Viavoice, 2019).

UN OUTIL AU SERVICE D'UNE DÉMARCHE RESPONSABLE

UNE RECONNAISSANCE MONDIALE



→ Une certification recherchée dans le cadre des politiques d'achats et des appels d'offres publics et privés.



→ Un label reconnu par de nombreuses organisations internationales et entreprises comme référence pour la gestion durable des forêts (The Consumer Goods Forum).



→ Une marque identifiée et recherchée par les consommateurs : les pays les plus sensibilisés au label PEFC sont l'Italie avec 67% et la France avec 60% (Étude Two Sides sur les préférences des consommateurs européens en matière d'emballage, 2020).

DES CRITÈRES INTERNATIONAUX, UNE APPROCHE NATIONALE



→ La certification PEFC s'adapte aux spécificités de chaque pays sur la base de standards de référence. Par conséquent, elle garantit des pratiques durables en phase avec les particularités des forêts françaises, riches de contrastes et d'évolutions permanentes.



→ Par ailleurs, PEFC dispose d'un maillage territorial, qui lui permet d'être au plus près des acteurs locaux pour répondre aux enjeux environnementaux et à la demande de consommation responsable grandissante.

Notre commune est adhérente au Label PEFC depuis le 22/06/2006.

Cette année, le 9 avril, nous avons eu un contrôle afin de s'assurer que nous sommes conformes aux exigences du LABEL, au vu de sa conservation et son renouvellement.

ÉLECTIONS MUNICIPALES MARS 2026

NOUVEAU MODE DE SCRUTIN

Les prochaines élections municipales auront lieu le dimanche 15 mars 2026 (1er tour) et le dimanche 22 mars 2026 (second tour).

La loi du 21 mai 2025 a harmonisé les règles électorales en imposant désormais dans toutes les communes un scrutin de liste paritaire.

UN CHANGEMENT IMPORTANT POUR 2026 :

VOUS VOTEREZ POUR DES LISTES BLOQUÉES DE CANDIDATS

Voici ce qu'il faut retenir :

- Il faudra présenter une liste strictement paritaire (composée d'autant de femmes que d'hommes) (un homme / une femme ou une femme / un homme en alternance)
- Ce mode de scrutin implique le dépôt de listes de candidats ; les candidatures isolées ne sont plus possibles. Il faut au minimum 9 candidats ou un maximum de 13 candidats. L'effectif légal est de 11 conseillers.
- Jusqu'à ce scrutin, il était possible de rayer ou de rajouter des noms sur le bulletin de vote. À partir de mars prochain, cette pratique sera proscrite.
- Les bulletins comportant une modification de l'ordre des candidats ou une mention manuscrite sont désormais considérés comme nuls.
- Le panachage est interdit : il est désormais interdit de modifier un bulletin. Vous ne pouvez pas rayer ou ajouter des noms ni modifier l'ordre des candidats.
- Aucune inscription ne doit être apposée sur le bulletin ni aucun signe distinctif : annotation, froissement, déchirure, coupage, perforation...

À DÉFAUT, LE VOTE SERA CONSIDÉRÉ COMME NUL

Le saviez-vous ?

Un arbre sénéscent ou un « vieil arbre » peut accueillir jusqu'à **1 700 espèces d'invertébrés** dont une majorité d'insectes.

Il est également zone de refuge, de nourrissage et de reproduction des espèces cavicoles comme les pics, les chauves-souris et les chouettes.



Le lucane cerf-volant ou *Lucanus cervus*, est le **plus grand coléoptère de nos forêts** européennes. Son nom vient de ses 2 mandibules ressemblant à des bois de cerf. **Sa larve est "saprophytophage"**, elle se nourrit de bois mort. Elle a une préférence pour les chênes et peut vivre **jusqu'à 6 ans**.



"Le bois est mort-vivant" !

La Chasse

Indispensable à la survie de l'Homme pendant des millénaires, la chasse est aujourd'hui un loisir pour plus d'un million de passionnés en France. Elle joue un rôle essentiel dans la préservation des équilibres entre faune sauvage, milieux naturels et activités humaines

Que signifie l'équilibre agro-sylvo-cynégétique ?

Ce concept vise à concilier :

- la **présence durable d'une faune sauvage, riche et diversifiée**
- la **rentabilité et la pérennité économique des activités agricoles et sylvicoles.**



Afin d'éviter que les animaux ne menacent les activités anthropiques ou ne fragilisent la végétation locale, il est nécessaire de **surveiller leur effectif** et, le cas échéant, de prélever leur nombre jugé excédentaire.

Mais attention, cela ne se fait pas n'importe comment. Un **plan de chasse individuel**, qui détermine le **nombre minimum et maximum d'animaux à prélever** sur un territoire, est instauré en fonction de la **capacité d'accueil du milieu, la pyramide des âges et le ratio mâles/femelles des populations.**

LE SAVIEZ-VOUS ?

En cas de non réalisation du minimum du plan de chasse, le chasseur s'expose à une **amende de 1 500 euros (jusqu'à 7 500 € pour une association de chasse).**

Les dégâts de gibier aux cultures sont payés par le chasseur aux **agriculteurs concernés.**

Chaque année, les locations de chasse amènent **plus de 6,5 millions d'euros** aux communes qui reversent les loyers aux propriétaires fonciers ou notamment à la caisse assurance accidents agricoles.



Les différents modes de chasse dans le Haut-Rhin

- **Chasse en battue** : A l'automne et en hiver, les traqueurs souvent accompagnés de chiens rabattent le gibier vers des lignes de chasseurs postés. Ce mode de chasse est le plus répandu dans le Haut-Rhin.
- **Chasse à l'approche** : Elle consiste en une marche lente et silencieuse, accompagnée de fréquents arrêts pour regarder et écouter. Marcher contre la direction du vent est essentiel et l'utilisation du relief et de la végétation permet de se fondre dans le paysage.
- **Chasse à l'affût** : C'est une méthode de chasse statique : le chasseur attend le passage du gibier, posté au sol ou dans un mirador. Une totale discrétion est de mise, comme pour l'approche.
- **Chasse devant soi** : Chasse silencieuse, elle consiste à marcher avec un chien devant soi et vise principalement le petit gibier. Elle s'effectue en petit groupe, seul ou à deux, souvent à l'aide d'un chien pour figer, lever ou débusquer le gibier.
- **Chasse à l'arc** : Autorisée depuis 1995, cette chasse silencieuse particulièrement exigeante demande une connaissance parfaite du milieu et des animaux. C'est en effet généralement à 15 mètres qu'il faut approcher le gibier pour lui décocher une flèche à coup sûr.

La sécurité, une priorité

Les chasseurs sont formés à des règles strictes :

- **Identification obligatoire de l'animal** avant le tir ;
- **Tir dirigé** dos aux habitations et aux routes, dans le respect d'un **angle de sécurité de 30°** ;
- **Distance de tir limitée** pour garantir un **impact au sol, sans ricochet.**



Les missions de

la Fédération des Chasseurs

Fédérer & communiquer

Promotion et défense de la chasse, de la faune sauvage et de ses habitats
Communication auprès du public et des institutions
Veille juridique

Organiser & gérer

Elaboration du Schéma Départemental de Gestion Cynégétique
Gestion des permis de chasser
Mise en oeuvre des plans de chasse annuels

Former & sensibiliser

Formation des chasseurs : permis, sécurité, piégeage, hygiène de la venaison, aménagement du milieu
Sensibilisation du public, animations scolaires, conférences, expositions, sentiers pédagogiques

Protéger & aménager

Suivi scientifique et sanitaire de la faune
Aménagements favorisant la biodiversité : haies, murets, nichoirs, semis mellifères
Translocation d'espèces en danger, avec interdiction de tir
Lutte contre le braconnage



Ce document vous a été présenté par la Fédération Départementale des Chasseurs du Haut-Rhin, agréée association de protection de l'environnement.

© FDC68 (2025)



Communauté de Communes
Sundgau

VOTRE PORTAIL USAGER

SERVICE VALORISATION DES DÉCHETS

Pour consulter vos informations, levées de bacs, passages en déchèteries, visualiser et payer vos factures, c'est par ici !

Plus d'infos
03 89 08 36 24
bien-trier@cc-sundgau.fr

1

Aller sur <https://cc-sundgau.ecocito.com> ou scanner



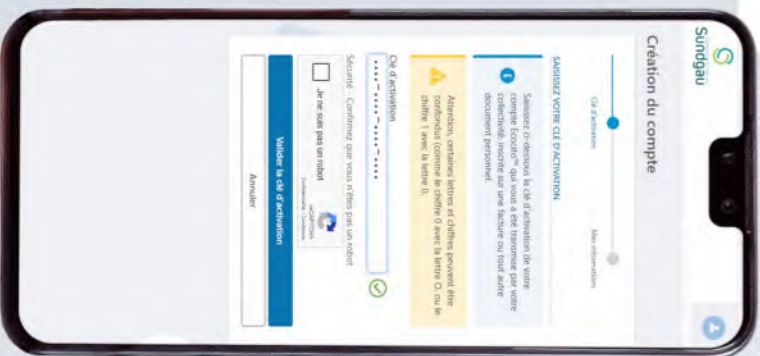
2

Cliquez sur créer son compte



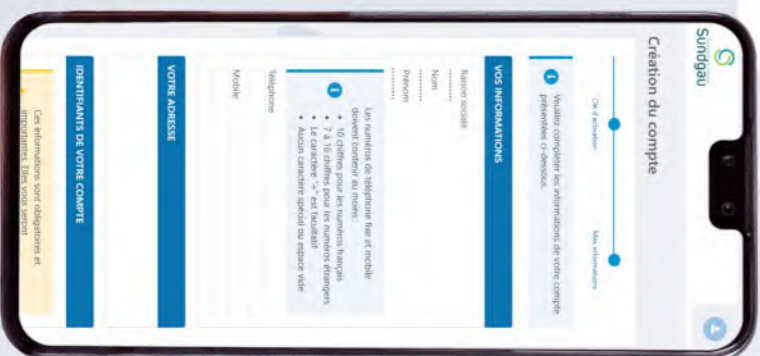
3

Saisir la clé d'activation (disponible en haut à gauche sur la dernière facture de gestion des déchets ou sur demande au service)



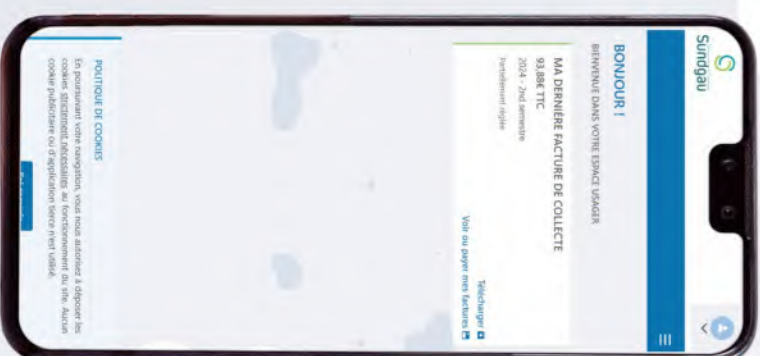
4

Suivre les étapes



5

Consulter votre compte



SERVICE D'ACCOMPAGNEMENT À LA RÉNOVATION



Objet : Note d'information sur le remplacement du Service d'Accompagnement à la Rénovation Énergétique (SARE) par le Service Public de la Rénovation de l'Habitat (SPRH) pour les habitants du territoire du Pays du Sundgau.

Dossier suivi par : Florian JUD et Robin BROGLÉ

Contact : conseiller.renovation@pays-sundgau.fr

Le dispositif SARE (Service d'Accompagnement à la Rénovation Énergétique) a pris fin au 31 décembre 2024.

Ce dispositif a été remplacé par le SPRH (Service public de la rénovation de l'habitat) qui s'inscrit dans la continuité du dispositif SARE. En effet, il permet d'accompagner les ménages sur leurs projets de rénovation, non plus seulement énergétique mais aussi sur d'autres thématiques tel que le logement indigne ou l'adaptation à la perte d'autonomie. Contrairement au SARE, le SPRH ne permettra plus l'accompagnement des entreprises tertiaires.

Le programme SARE a été un réel succès sur ces 4 années d'existences (2021-2024) avec des objectifs initiaux largement dépassés et le recrutement d'un deuxième conseiller France Rénov' en 2023 pour répondre au nombre croissant de demandes.

Voici quelques chiffres sur les accompagnements réalisés en 4 années de service :

- 1478 informations de premier niveau délivrées,
- 1148 conseils personnalisés effectués,
- 110 accompagnements de projets de rénovation globale réalisés.

Avec le Service Public de la Rénovation de l'Habitat, les deux conseillers France Rénov' continueront d'apporter leurs conseils de manière gratuite, neutre et indépendante aux habitants du territoire du Pays du Sundgau. Ces conseils portent sur les choix techniques (matériaux, systèmes...), les aides disponibles et les démarches administratives à engager sur les différentes thématiques de l'amélioration de l'habitat.

L'accompagnement du SPRH se définit en trois étapes :

- Une mission d'information et d'orientation,
- Une mission de conseil personnalisé,
- Une mission d'appui au parcours d'amélioration de l'habitat qui comprend notamment une visite à domicile.

Chaque habitant qui souhaite bénéficier de ce service peut adresser sa demande par mail à l'adresse : conseiller.renovation@pays-sundgau.fr, ou directement par téléphone au 03.89.25.96.68.

HÉBERGER LES FUTURS MÉDECINS



SANTÉ

Un appel citoyen pour héberger les futurs médecins du territoire

Face aux défis croissants en matière de démographie médicale, la Communauté de Communes Sundgau lance une initiative inédite et solidaire : un appel à parrainage pour l'hébergement ponctuel des internes en médecine, futurs docteurs juniors, en stage sur le territoire.

Le Sundgau, comme de nombreux territoires ruraux, pourrait être confronté, dans les prochaines années, à une baisse significative de la présence médicale, tant en médecine générale qu'en spécialités. Cette situation fragiliserait l'accès aux soins pour les habitants et nécessite maintenant dès des réponses concrètes et innovantes.

En collaboration avec les médecins maîtres de stage du territoire, la Communauté de Communes souhaite faciliter l'accueil des internes en médecine en leur proposant un hébergement temporaire, chaleureux et adapté à leurs besoins, en immersion au sein de la population. L'objectif est double : lever les freins logistiques à leur venue et leur faire découvrir les atouts du territoire dans l'espoir de les y fixer durablement.

Qui peut devenir parrain ou marraine ?

Les habitants du Sundgau, idéalement retraités mais pas forcément, disposant d'une ou deux pièces meublées, d'un espace sanitaire indépendant, d'un accès à la fibre et d'un environnement propice au travail, sont invités à se porter volontaires. Un accès séparé au logement et la possibilité de véhiculer ponctuellement les internes sur leur lieu de stage seraient des atouts supplémentaires.

Au-delà de l'hébergement, ce parrainage est une opportunité de créer un lien intergénérationnel fort, de transmettre les valeurs d'accueil et de solidarité du Sundgau, et de participer activement à la construction d'un avenir médical plus serein pour le territoire.

Comment participer ?

Les personnes intéressées peuvent se faire connaître auprès des services de la Communauté de Communes du Sundgau accueil@cc-sundgau.fr / 03.89.08.36.20. Une première prise de contact permettra de recenser les disponibilités et d'échanger sur les modalités d'accueil.

N'hésitez pas à nous contacter pour toute information supplémentaire.

CAFÉ DES AIDANTS

Vous accompagnez un parent âgé, un proche malade ou en situation de handicap ?

L'AFAPEI SUD ALSACE en partenariat avec l'Association Française des Aidants, vous invite à venir partager votre expérience autour d'un café avec d'autres personnes qui, comme vous, apportent une aide régulière à un membre de leur entourage en perte d'autonomie dû à l'âge, à la maladie ou à un handicap.

Qu'est-ce qu'un Café des Aidants ?

Les Cafés des Aidants sont des lieux, des temps et des espaces d'information, de rencontres et d'échanges, animés par deux psychologues ayant une expertise sur la question des aidants.

Ces moments permettent aux aidants non professionnels de se retrouver, se ressourcer, rencontrer d'autres personnes dans la même situation, avec qui exprimer et partager ses problématiques vécues au quotidien, recevoir des conseils de professionnels ou tout simplement sortir un peu du quotidien en allant boire un café.

Ces groupes peuvent être une belle occasion de se sentir compris·e et moins seul·e.

Ils sont gratuits, ouverts à tous les aidants non professionnels, quels que soient l'âge et la pathologie de la personne accompagnée. Ils se tiennent une fois par mois, pour une durée d'1h30.

Plus d'informations sur l'Association Française des Aidants :

<https://www.aidants.fr/>

Pour plus de renseignements, vous pouvez contacter l'AFAPEI Sud Alsace au 06.86.24.19.67 et sur <https://www.afapeisudalsace.org/>

ACTIONS CARITATIVES



TULIPES

Fin mars 2025 à Winkel ont été vendus 96 bouquets de tulipes, prix du Bouquet 7 Euros au profit de l'Institut de Recherche en Hématologie et Transplantation Mulhouse France.

Recette : 742 €, un grand merci pour votre soutien.



OPÉRATION BRIOCHE 2025

Veillez accepter, mes sincères remerciements pour votre soutien au profit des personnes handicapées.

Le résultat de l'opération s'est élevé à 713 €

Je vous souhaite par la même occasion de passer de très belles fêtes de fin d'année.

Fernand Heinis / Président du Fonds APEI Hirsingue



LA LIGUE CONTRE LE CANCER

Nous tenons à vous exprimer notre profonde gratitude pour votre générosité lors de notre récente collecte en faveur de la lutte contre le cancer. Grâce à votre soutien, nous avons pu rassembler des fonds qui feront une réelle différence dans la vie de nombreuses personnes touchées par cette maladie. Votre participation témoigne de votre compassion et de votre volonté d'agir pour une cause qui nous touche tous.

Merci à chacun d'entre vous.

Le résultat de la quête à domicile s'élève à 3 350,00 € pour l'année 2025



80^e ANNIVERSAIRES

Marie-Odile WALD



Marie-Odile est née le 12 avril 1945 à Westhalten dans une famille vigneronne.

Ses parents, Lucien Marter et Élisabeth née Brun, ont élevé cinq enfants, parmi lesquels Joseph et Bernard sont encore en vie.

Jeune fille, elle a travaillé deux ans à la filature de Soultzmatt, s'y rendant à vélo, puis deux ans dans une famille bourgeoise de Rouffach.

De 1969 à 1970, elle a été appelée par l'abbé Lidy pour gérer le restaurant de l'Abbaye du Lucelle.

C'est là qu'elle a rencontré Bernard Wald de Winkel, avec qui elle s'est mariée le 10 avril 1970.

Elle a ensuite travaillé en Suisse, à la Flasa à Alle ; puis, comme son mari, à Mettalwerk à Dornach, avant de reprendre l'exploitation agricole familiale, de 1975 jusqu'à sa retraite en 2005.

Son mari, qui était également chasseur, est décédé en 2011.

De leur union sont nés quatre enfants : Frédéric en 1971, marié à Emmanuelle Chevtchouk (deux fils, Alexandre et Kim) ; Béatrice en 1976, qui vit avec Cyrille Ruetsch (une fille, Amandine) ; Élisabeth en 1978, conjointe de Sébastien Eslinger (deux enfants, Marie et Tom) ; et Bruno en 1980, dont la compagne est Caroline Tschamber (deux enfants, Lucie et Louis).

Toujours entreprenante et dynamique, Marie-Odile Wald est fière de son permis de conduire, passé en 1966 et sur lequel elle n'a jamais perdu de points, ni reçu de PV.

Christian FRAUENFELDER

Christian est né le 26 novembre 1945 à Colmar.

Après des études en radiologie, il a opté pour le concours de garde forestier.

Arrivé à Winkel il a pris ses fonctions le 1er mai 1967 pour prendre la succession de M. Munch Martin, sur le triage de Winkel / Ligsdorf et une partie de Ferrette. À cette époque le secteur forestier était de 673 ha.

En dehors de sa passion bien connue pour les champignons, son métier consistait à l'encadrement des bûcherons communaux Beer Willy et les frères Schmitt pour le suivi des exploitations forestières. Comme tous les gardes forestiers il a participé à de nombreux martelages, bien au-delà de son secteur. Il a participé et organisé de nombreuses ventes de bois d'œuvre pour les marchands de bois, également à des ventes de bois de chauffage pour les habitants des villages, tradition malheureusement aujourd'hui disparue.

Sa grande aisance à communiquer, son professionnalisme reconnu et sa proximité avec les habitants lui ont valu d'être très apprécié par ces derniers et ses collègues.

Le 24 novembre 2000 il a fait valoir ses droits à la retraite après 33 ans de bons et loyaux services pour un métier passion qu'il n'a cessé de mettre en avant.

ÉTAT CIVIL 2025

Bienvenue

Ils nous ont rejoints :

KUGLER Véronique et Manfred	5 rue des Tilleuls
HURÉ Gabrielle et MBOCK NDJEL Eddy	16 rue de Ferrette
ALGEYER Danielle	21 rue Principale
LAFERTIN Dominique et Thérèse	3 rue de l'Église
FUETTERER Angélique	41 rue Principale
FRANÇON Huguette	34 rue Principale
IGER Alain et Marie-Christine	19 rue de Lucelle
HOENNER Mickaël et Lucienne et leurs enfants Sarah et Kiryann	4 rue de la Charrière

Déclarations arrivée / départ

Si vous changez de domicile (arrivée, départ, changement d'adresse dans la Commune), merci de prendre rendez-vous en Mairie dans les meilleurs délais pour le signaler.

En gardant nos fichiers à jour, nous pourrons vous transmettre tout courrier vous concernant ; par exemple : envoi de votre carte électorale, attestation d'inscription sur la liste électorale, inscription de vos enfants dans les écoles, attestation de recensement pour la JDC (Journée Défense et Citoyenneté), etc.

PACS :

Le 13 octobre 2025
Marine ARNOLD et Quentin FUETTERER



Naissances :

Le 1er février 2025 est né **Diego**
Fils de Marion et Michaël **BOVE**
Le 28 février 2025 est né **Arthur**
Fils de Laura **SCHMITT** et Adrien **SCHERRER**
Le 18 avril 2025 est né **Mathéo**
Fils de Valérie **PFIFFER** et Mickaël **BUCHMANN**
Le 7 décembre 2025 est née **Garance**
Fille de Margaux **LORENTZ** et Maxime **HERRMANN**



Elle nous a quittés :

Le 6 décembre 2025, HOENNER Marie Antoinette dite MARINETTE à 89 ans



GRANDS ANNIVERSAIRES 2026

Nom, Prénom	Date de naissance	Âge
BLIND François	03/03/1933	93
BLIND Marcelline	23/11/1933	93
LERCH Rosmarie	13/06/1934	92
HEINIS Georgette	16/07/1935	91
FROEHLI René	11/08/1936	90
FUETTERER Joseph	15/04/1937	89
BENAMOU Hilde	30/07/1938	88
FROEHLI Alphonse	19/09/1938	88
FUETTERER Jeanine	11/10/1938	88
HATSCH Monique	27/12/1938	88
SAPOR Claude	10/03/1939	87
FROEHLI Jean-Claude	22/04/1940	86
MUNCH Marguerite	23/03/1941	85
MUNCH François	03/08/1941	85
LORENTZ Laurence	16/06/1943	83
FRAUENFELDER Jeannine	31/07/1943	83
TRENKLE Baerbel	26/08/1943	83
FROEHLI Françoise	13/10/1943	83
FUETTERER Marie Madeleine	20/11/1943	83
MEYER Christiane	29/04/1944	82
BEER Fernande	28/08/1944	82
SCHMITT Fernande	06/03/1945	81
WALD Marie Odile	12/04/1945	81
FRAUENFELDER Christian	26/11/1945	81
SCHMITT Denise	11/05/1946	80
SCHMITT René	09/08/1946	80
UMBRECHT Hubert	16/09/1946	80
LANG Claude	15/12/1946	80
SAPOR AH Jeanne	21/12/1946	80



Grands anniversaires 2025

Ils ont eu 80 ans en 2025

SCHMITT Fernande

WALD Marie-Odile

FRAUENFELDER Christian

Il a eu 85 ans en 2025

FROEHLI Jean-Claude

Elle a eu 90 ans en 2025

HEINIS Georgette

le 06 mars 2025

le 12 avril 2025

le 16 novembre 2025

le 22 avril 2025

le 16 juillet 2025

UN AN DE PLUS!



D'Chàltnàcht

Jetz gehn alli Vegel furt ;
Jetz käit langsam's Läub vo de Baim ;

's wird friehj wider Nacht. -
Jetz chunnt d'trürigi Zit :
Dr lang Winter.
Was täte mr, wenn jetz d'Chàltnacht nit wäre ? -

Aber d'Chàltnàcht sin ganz voll vo alte scheene
Lieder,
Vom Singe vo brotene Apfel ü em Oferohr,
Vo Nusschrache n umLache n um Luschberkeit,
Vo alte liebe Chalàndergeschichte. -

Jà, wenn d'Chàltnàcht nit wäre.

Les veillées

Maintenant tous les oiseaux s'en vont ;
Maintenant les feuilles tombent lentement des
arbres ;
La nuit arrive tôt de nouveau. -
Maintenant vient le triste temps :
Le long hiver.
Que ferions-nous s'il n'y avait maintenant les
veillées ? -
Mais les veillées sont pleines de belles chansons
anciennes,
Du chant des pommes qui cuisent dans le four,
Du craquement des noix, et pleines de rire, de gaieté,
De chères vieilles histoires d'almanach. -

Oui, si les veillées n'existaient pas.

